



SCOUTS[®]
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout
Всемирная Организация Скаутского Движения
Organización Mundial del Movimiento Scout
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

**World Scout Bureau, Central Office
Bureau Mondial du Scoutisme, Siège**

Rue du Pré-Jérôme 5
Case Postale 91
1211 Genève 4 Plainpalais
SUISSE

Phone (+41 22) 705 10 10
Fax (+41 22) 705 10 20
Email worldbureau@scout.org
Web scout.org

Circulaire N° 14/2008

Aux : Commissaires internationaux

Avril 2008

Journée mondiale contre le travail des enfants, 12 juin 2008

Chers collègues,

Je vous écris ce message en guise de préface à la lettre conjointe du Programme international pour l'abolition du travail des enfants de l'Organisation internationale du Travail (OIT/IPEC) et de l'OMMS. Cette lettre donne des informations sur les ressources dont nous disposons pour sensibiliser les jeunes aux problèmes liés au travail des enfants.

L'OIT/IPEC et l'OMMS se sont engagées à promouvoir la justice sociale et les droits de l'homme en se basant sur des programmes éducatifs.

La lettre conjointe renouvelle le partenariat entre l'OIT et l'OMMS officialisé en 2004 par la signature d'un Protocole d'Accord faisant état de notre engagement et coopération mutuels pour l'abolition du travail des enfants. Actuellement, l'OMMS et l'OIT/IPEC collaborent dans plusieurs pays et des activités sont menées au niveau régional.

Depuis que ce partenariat a été initié, de nombreuses actions ont été réalisées, mais il reste encore beaucoup à faire. J'aimerais vous encourager à continuer, dans le cadre de la collaboration entre l'OMMS et l'OIT, à œuvrer pour abolir le travail des enfants et à prendre part à la Journée mondiale contre le travail des enfants, le 12 juin 2008. Cette année, la journée sera axée sur le thème de "L'Education : la bonne réponse au travail des enfants".

L'abolition du travail des enfants est vitale pour rendre le monde un peu meilleur. Participez aux activités de la Journée mondiale contre le travail des enfants pour combattre ce grave problème mondial.

En partenariat avec l'OIT, le Scoutisme doit apporter sa contribution à la lutte contre le travail des enfants.

Bien à vous,

Luc Panissod
Secrétaire Général ad interim



International
Labour
Organization



Journée mondiale contre le travail des enfants 2008

Chères et Chers, Collègues,

En 2004, la signature d'un mémorandum a officialisé le partenariat existant entre l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS). Depuis lors, il s'est développé sur plusieurs fronts. Les initiatives et les événements conjoints mis en œuvre au niveau international, à partir des programmes éducatifs, ont permis de renforcer leur engagement commun dans la promotion de la justice sociale et des droits humains. Au niveau national et local, un nombre croissant d'initiatives conjointes entre les représentations locales respectives a été développé dans le cadre de SCREAM – La défense des Droits des Enfants par l'Éducation, les Arts, et les Médias – www.ilo.org/scream

Avec la reconduction du protocole d'accord, arrivé à échéance en décembre 2007, ce partenariat évolue vers une nouvelle phase de planification régionale en vue du renforcement de ce partenariat au niveau local par le biais d'activités liées à la problématique du travail des enfants et à celle des enfants en situation de risque.

La Journée mondiale contre le travail des enfants représente à cet effet, une opportunité idéale de planifier un événement ou de lancer une initiative plus large de sensibilisation des scouts sur la question du travail des enfants et sur les droits des enfants, tout en leur donnant les moyens d'agir. Le thème de la Journée mondiale de cette année est "L'éducation : la bonne réponse au travail des enfants." Le 12 juin, ce message unira les enfants, les jeunes et les adultes partout dans le monde, en tant que signe de solidarité aux millions de garçons et de filles forcés à travailler et dont le droit à l'éducation est renié. L'objectif de cette démarche est d'attirer l'attention de l'opinion publique mondiale sur le rôle important que joue l'éducation dans la lutte contre le travail des enfants, à la fois d'un point de vue formel et non formel. Le scoutisme est l'une des organisations de jeunesse les plus influentes au monde, en matière d'éducation non formelle. Cette Journée fournit une occasion unique de démontrer le rôle important qu'il peut jouer dans la lutte contre l'une des violations les plus graves des Droits de l'enfant à savoir le travail des enfants.

Alors que nous approchons de la Journée mondiale contre le travail des enfants, nous encourageons les Organisations Scoutes Nationales (OSN) et les bureaux régionaux et nationaux de l'OIT / IPEC, à se rencontrer et à discuter de possibles activités de sensibilisation sur le travail des enfants et sur l'importance de l'éducation. Nous vous serions reconnaissants de diffuser ce message de façon effective. L'OIT a par ailleurs élaboré un certain nombre d'activités à l'intention des enseignants et des éducateurs (y compris les responsables adultes scouts), dans une brochure commune avec l'International de l'Éducation, la fédération syndicale internationale pour la promotion des droits des enseignants et des étudiants. Cette brochure peut être téléchargée à partir du site de la Journée Mondiale 2008 de l'OIT : <http://www.ilo.org/ipec/Campaignadvocacy/WDA/2008/lang--en/index.htm>.

Ces activités fondées sur la méthodologie SCREAM, peuvent être utilisées en guise d'introduction pour les scouts au problème du travail des enfants et peuvent les aider à développer des idées pour agir. Nous encourageons les Organisations Scoutes Nationales à adapter ces activités à l'échelle locale (traduction en langue locale, adaptation au contexte social local etc.) afin d'impliquer autant d'enfants et de jeunes que possible. Il est important de ne pas oublier d'envoyer les détails des activités menées, aux adresses, scream@ilo.org et worldbureau@scout.org afin que nous puissions les diffuser sur nos sites respectifs et, ainsi, encourager les autres à l'action. Nous vous encourageons en outre à nous faire parvenir ces informations sur le portail communautaire www.12to12.org sur le travail des enfants.

Nous aimerions saisir cette occasion, pour vous informer du lancement récent d'un nouveau module spécial SCREAM sur le VIH / SIDA et le travail des enfants, qui vise à fournir aux jeunes des informations importantes et les compétences nécessaires pour prendre des mesures adéquates dans leurs collectivités. Ce module peut être téléchargé, en anglais, à partir du site Web de l'OIT :

<http://www.ilo.org/ipecinfo/product/viewProduct.do?productId=6884>

Les versions françaises, espagnoles et swahilies seront prochainement disponibles.

Nous sommes particulièrement sensibles à tous vos efforts dans la lutte contre le travail des enfants et la promotion de l'éducation ce qui permet de faire une différence notable dans la vie des enfants.

Michele Jankanish
Directeur
Programme International pour l'Abolition du
travail des enfants (IPEC)

Luc Panissod
Secrétaire Général Ad Intérim
Organisation Mondiale du
Mouvement Scout